

ANNEXE 1 FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Comment le TUS du Val d'Essonne fonctionne au quotidien ?

Pour se déplacer, l'utilisateur contacte directement la centrale d'appels d'Essonne MobilitéS.
Essonne MobilitéS et l'utilisateur fixent ensemble un jour, un lieu et une heure de rendez-vous.

Amplitude du service :

Essonne MobilitéS organise le transport d'utilité sociale du Lundi au Samedi matin et après-midi.

Fonctionnement du service de Transport d'utilité sociale.

Services heures : **du Lundi au Vendredi** 7h – 19h et **Samedi** de 9h à 19h.

Période de fonctionnement :

Le service est proposé toute l'année sauf les jours fériés.

Réservation du service :

Le standard d'Essonne MobilitéS est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00.

L'utilisateur doit effectuer une demande de déplacement 48 HEURES A L'AVANCE (hors week-end et jours fériés) et communiquer de façon précise :

- La date du déplacement,
- Le lieu et l'heure de prise en charge.

Pôles générateurs de déplacement :

- les gares SNCF de Ballancourt-sur Essonne, Mennecy, La Ferté-Alais, Boutigny-sur-Essonne, Brétigny et Evry Courcouronnes et arrêts des lignes de la Communauté de commune du Val d'Essonne , les marchés, commerces de centre-ville et grandes surfaces, - les services administratifs et sociaux (missions locales, associations, France Service CCVE...), - les équipements générateurs de santé et à destination des personnes âgées (centre médico-social, maison de retraite et résidence pour personnes âgées...).

Communes desservies de départ : AUVERNAUX ; BALLANCOURT-SUR-ESSONNE ;BAULNE ; CERNY ; CHAMPCUEIL ; CHEVANNES, D'HUISON-LONGUEVILLE, ECHARCON, FONTENAY-LE-VICOMTE, GUIGNEVILLE-SUR-ESSONNE, ITTEVILLE, LA FERTÉ-ALAIS, LEUDEVILLE, MENNECY, NAINVILLE-LES-ROCHES, ORMOY, ORVEAU, SAINT-VRAIN, VAYRES-SUR-ESSONNE, VERT-LE-GRAND, VERT-LE-PETIT.

Exemple Liste point d'arrêt départ : Porte à porte à partir du territoire de la CCVE.

Collectivités desservies d'arrivées : CA Grand paris sud Seine Essonne Sénart, CC2V, CCEJR, CA Etampois Sud Essonne, CA Cœur d'Essonne Agglomération, dans la limite d'un périmètre de 50 km de point de départ.

Exemple communes d'arrivées : Brétigny-sur-Orge, Boutigny-sur Essonne, Arpajon, Lardy, Bouray-sur Juine, Evry-Courcouronnes, Lisses, Villabé, Corbeil-Essonnes, Le Coudray-Montceaux, St Fargeau-Ponthierry, Milly la Forêt, Soisy Sur-Ecole, Boissy-Le Cuté, et Etampes.